

Étudiants de la Haute École de la ville de Liège : EL HAIOUAL Keltoum, MARTIN Florian, VANHEE Anaïs  
Étudiants de la Haute École pédagogique de Vaud (Lausanne) : FALK Jeannette, GATAA-EL KADI Lamia, SIERRRO Samuel

## QUESTION

Quel pourrait être le rôle de l'enseignant dans le développement de l'autonomie de l'élève en lien avec son orientation scolaire et professionnelle ?

## CONTEXTE

Le rôle de l'enseignant dans les projets d'orientation scolaire et professionnelle de ses élèves est défini dans les textes légaux belges (décret « Missions ») et suisses (canton de Vaud, LEO art. 5). Cependant, nous avons remarqué que peu de professeurs sont conscients de ce qu'implique ce rôle. Dans le cadre d'un projet PEERS (Projets d'Enseignants-chercheurs et d'Étudiants en Réseaux Sociaux) entre la HEP de Vaud et la HEL, il nous a semblé important de réfléchir aux moyens que l'enseignant pouvait mettre en place afin de renforcer l'autonomie de l'adolescent lors de ses processus décisionnels quant à son avenir.

## CONTACTS FORMATEURS

pierre.curchod@hepl.ch  
christine.geron@hel.be  
anne.sacre@hel.be

## Cadre de l'orientation scolaire en Suisse (Vaud) et en Belgique (FWB)

Âge de la fin de la scolarité obligatoire :

- en Suisse : 16 ans ;
- en Belgique : 18 ans.

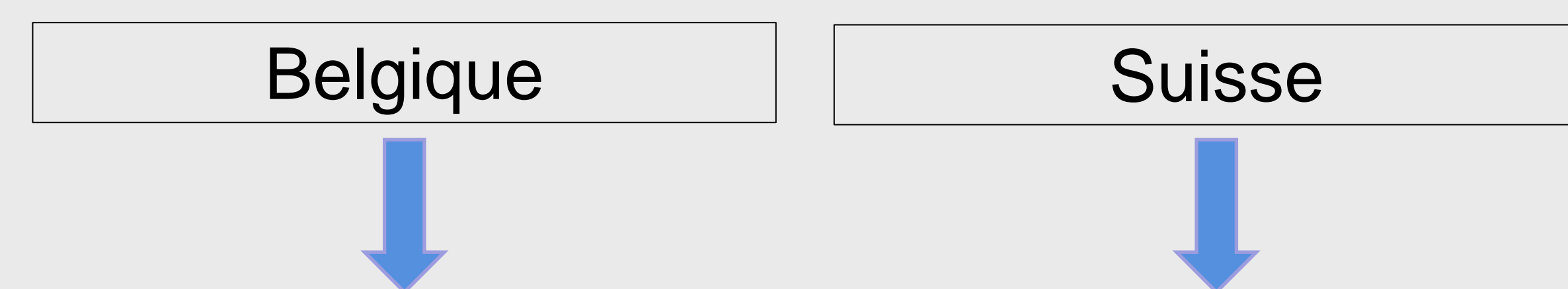
Cadre légal :

- en Suisse : (...) permettre, par la connaissance de soi-même et du monde qui l'entoure ainsi que par le respect des autres, de s'insérer dans la vie sociale, professionnelle et civique (LEO, art. 5) ;
- en Belgique : amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle (décret « Missions », art. 6 : al. 2).

Programmes pour les enseignants :

- en Suisse : cours d'approche du monde professionnel (uniquement pour la Voie Générale, équivalant aux sections qualifiantes) ;
- en Belgique : pas de cours pour accompagner l'orientation des élèves.

## Acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle



- centres psycho-médico-sociaux (PMS)
- service d'information sur les études et les professions (SIEP)
- enseignants
- service d'orientation pour les études supérieures (universités et hautes écoles)
- journées portes ouvertes des hautes écoles et de universités
- parents

- office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)
- guichets régionaux de la transition : T1
- centres d'information sur les études et les professions (CIEP)
- salon des métiers
- écoles de la transition (EdT)
- mesures de transition
- journées portes ouvertes des hautes écoles et des universités
- enseignants
- parents
- conseiller d'orientation

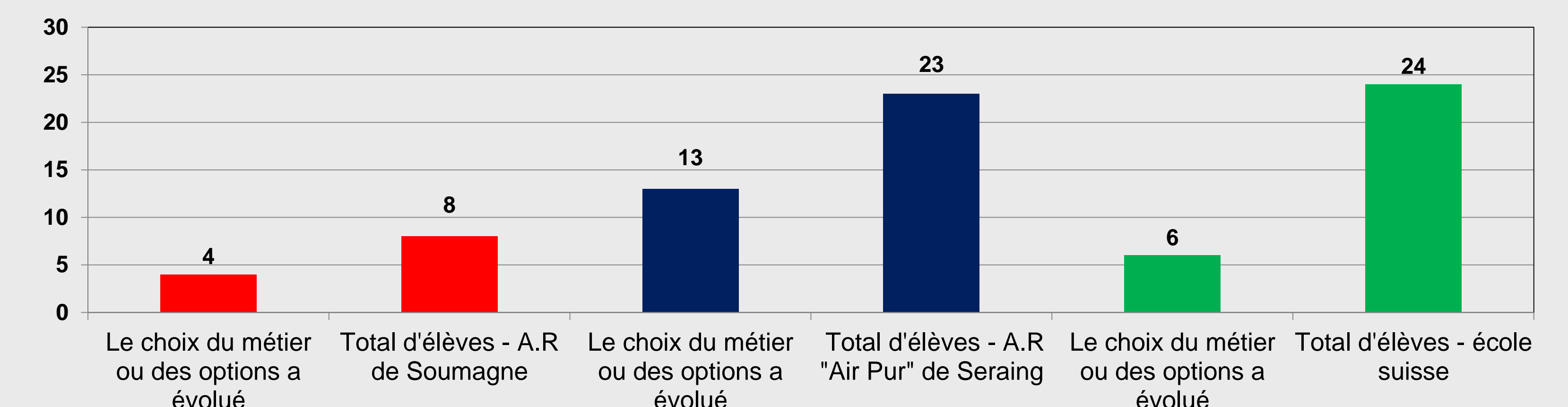
## Activités favorisant la construction d'un projet scolaire ou professionnel

- privilégier des activités métacognitives favorisant l'indépendance et l'autonomie des élèves ;
- favoriser la pédagogie active pour développer l'autonomie, pour sensibiliser les élèves à la recherche et à la mise en place des bonnes habitudes dans ce type de fonctionnement ;
- varier les rôles lors des différents projets d'école ;
- proposer des activités comme un bilan des compétences, des exercices de préparation aux entretiens d'embauche ou aux tests d'aptitudes, un support à la rédaction d'un CV ou des lettres de motivation, etc. ;
- organiser des visites d'entreprises régionales et participer aux journées portes ouvertes ;
- inviter des apprentis et des professionnels en classe pour parler de leur expérience ;
- profiter des sorties scolaires pour aborder les différents métiers en lien avec celles-ci ;
- aborder la thématique de l'orientation scolaire et professionnelle le plus rapidement possible quel que soit le degré dans lequel l'élève est scolarisé ;
- libérer les élèves pour des stages et les faire témoigner de leurs expériences ;
- sensibiliser les élèves à se renseigner sur les professions exercées par leur entourage ;
- promouvoir les journées « Oser tous les métiers » ;
- ...

## Notre choix d'activité

Au départ de témoignages et de recherches d'informations, amener les élèves de 13-14 ans à rédiger une lettre de motivation à destination des parents pour les convaincre du bien-fondé de leurs choix d'orientation scolaire et professionnelle.

## Nombre d'élèves dont le choix de métier ou d'option a évolué durant l'activité



## Synthèse

Les lois suggèrent des actions semblables en termes d'orientation mais elles ne sont pas appliquées de la même manière. Ainsi en Belgique, l'horaire des enseignants ne comprend aucune période dévolue à l'orientation des élèves, alors que dans le Canton de Vaud, deux périodes par semaine sont comprises dans le plan d'étude des élèves de la voie générale. Nous avons testé une activité ayant pour but d'aider les élèves dans leurs choix d'orientation. L'intérêt de celle-ci était plus évident en Belgique qu'en Suisse. En Suisse, la scolarité obligatoire prend fin à 16 ans, ce qui peut expliquer qu'à 13 ans les élèves suisses soient plus sensibilisés à l'importance de l'orientation scolaire que les belges du même âge. Comme le montre le graphique ci-dessus, plus de 50% des élèves belges modifient leurs choix d'option après l'activité.